

Conseil Économique et Social

Distr. GÉNÉRALE

ENERGY/WP.3/GE.5/2000/7 21 octobre 1999

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ENERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz

Première session, 25 janvier 2000

NORMES ET DISPOSITIONS ACTUELLES RÉGISSANT LES CONCENTRATIONS ADMISSIBLES DES CONSTITUANTS NUISIBLES DANS LES COMBUSTIBLES GAZEUX ET DANS LES PRODUITS DE COMBUSTION DE COMBUSTIBLES GAZEUX

Projet de questionnaire élaboré par la délégation polonaise $\frac{*}{}$

Veuillez avoir l'obligeance d'examiner le questionnaire et de faire parvenir vos observations et propositions au Rapporteur général, M. Andrzei Fronski, Directeur adjoint de l'Institut du pétrole et du gaz, Ul. Lubiez 25 A, 31-503 Cracovie, Pologne, télécopie : + 48 12 653 1665, avec copie au secrétariat de la CEE, d'ici au ler décembre 1999.

 $[\]pm$ /Conformément à la décision prise par la première Réunion du Bureau et des Rapporteurs généraux du Groupe spécial d'experts, en janvier 1999 (ENERGY/WP.3/GE.5/1, par. 9 c)).

- 1. À sa vingt-neuvième session en septembre 1998, l'ancienne Réunion d'experts de l'utilisation et de la distribution du gaz a décidé de fondre les deux éléments de programme suivants : "Normes en vigueur concernant les concentrations admissibles de constituants toxiques dans les produits de combustion du gaz" (06.3.7.2.1) et "Instruments utilisés pour mesurer en permanence les teneurs en constituants toxiques dans les produits de combustion du gaz et dans l'atmosphère" (06.37.2.2) sous la désignation suivante : "Normes et dispositions actuelles régissant les concentrations admissibles des constituants nuisibles dans les combustibles gazeux et dans les produits de combustion de combustibles gazeux".
- 2. La Réunion d'experts a invité la délégation polonaise à établir un projet de questionnaire sur ce nouveau thème.
- 3. Les effets nocifs sur l'environnement et la santé liés à l'utilisation des combustibles gazeux sont dus essentiellement :
 - au rejet dans l'atmosphère des polluants présents dans les combustibles gazeux et des produits de combustion des polluants, et
 - au rejet des NO_{x} et du CO formés au cours de la combustion de combustibles gazeux.
- Les polluants suivants contenus dans les combustibles gazeux représentent un danger pour l'environnement et pour les utilisateurs : les composés soufrés (principalement le H_2S et les mercaptans) et, parfois, le mercure contenu dans les gaz naturels (produit surtout à partir des formations de calcaire permien). Les concentrations admissibles de ces contaminants dans les combustibles gazeux sont indiquées soit dans les dispositions adoptées par certains pays soit dans des normes ou des codes techniques de bonne pratique relatifs à l'utilisation de ces combustibles. Les procédés actuels d'épuration du gaz naturel et du GPL permettent de satisfaire à toutes les prescriptions en matière de santé et d'environnement. Il serait utile d'examiner les concentrations maximales admissibles des polluants dans les combustibles gazeux fournis aux consommateurs finaux, de manière à collecter des informations en vue d'une harmonisation future éventuelle. Il serait bon également que le questionnaire couvre les prescriptions d'odorisation (par exemple, le type d'odorisant, le niveau d'odorisation, les méthodes de contrôle et de mesure), qui sont importantes du point de vue de la sécurité des utilisateurs et de la protection de l'environnement.
- 5. Ce projet est, dans une certaine mesure, la continuation des activités de l'ISO en ce qui concerne l'établissement des normes suivantes : "Gaz naturel désignation de la qualité" (ISO 13686) et "Gaz naturel composés organiques soufrés utilisés comme odorisants prescriptions et méthodes d'essai" (ISO 13734). Ces normes décrivent les paramètres à prendre en considération pour évaluer la qualité des gaz naturels mais ne spécifient pas des valeurs admissibles ou optimales.
- 6. Au cours de la combustion de combustibles gazeux, il se forme des produits dangereux (principalement des NO_x et du CO). Les concentrations de ces produits et les quantités émises dans l'atmosphère dépendent du type de

brûleur, du procédé de combustion et de la valeur du coefficient $\bf 8$. Pour réduire le plus possible les émissions de tous les produits de combustion qui dégradent l'environnement et qui sont nocifs pour l'homme (NO $_x$, CO), les fabricants d'appareils à gaz s'efforcent de limiter les concentrations de CO et de NO $_x$ dans les produits de combustion, d'autant que les appareils à gaz "respectueux de l'environnement" sont de plus en plus compétitifs sur le marché. Par ailleurs, dans l'intérêt de l'environnement et de la société, de nombreux gouvernements mettent en oeuvre des dispositions ou des normes limitant les concentrations de composés toxiques dans les gaz de combustion. Le questionnaire concernant les émissions de NO $_x$ devrait couvrir également les émissions de CO étant donné que les conditions contribuant à la formation de CO réduisent la formation de NO $_x$ et vice versa.

- 7. Les résultats obtenus permettront d'inventorier et de comparer les dispositions et les normes en vigueur dans divers pays en ce qui concerne les rejets de NO_{x} et de CO dans l'atmosphère, afin de disposer d'une base pour leur optimisation et harmonisation éventuelles.
- 8. Le questionnaire devrait couvrir :
 - La nature des dispositions (lois, décrets, normes, codes techniques de bonne pratique);
 - Les types d'appareils soumis à une réglementation (par exemple, leur rendement thermique);
 - Les valeurs limites des émissions polluantes (concentrations autorisées dans les combustibles gazeux, émissions maximales autorisées dans l'atmosphère, facteurs pris en considération pour la limitation des émissions (ancienneté des appareils, type d'émetteurs, emplacement, rendement thermique, etc.);
 - Les changements apportés à la réglementation au cours des 10 dernières années, en raison des progrès techniques, de la sensibilisation aux problèmes d'environnement et de l'évolution en faveur du développement durable;
 - Les spécifications concernant la mesure de la concentration des constituants nocifs dans les gaz de combustion (fréquence, degré de précision, etc.).
- 9. Il n'est pas nécessaire de recueillir des informations sur les instruments de mesure, dont la qualité de fonctionnement et la précision sont très variables. On utilise en général des analyseurs multifonctionnels rapides, modifiés fréquemment par les fabricants. Par conséquent, les informations collectées ne resteraient pleinement représentatives et à jour que pendant une très courte période.

QUESTIONNAIRE

A. Aspects environnementaux de l'utilisation des combustibles gazeux Concentrations admissibles des polluants dans les combustibles gazeux

PAYS :		
1. Existe-t-il des disposition gazeux (lois ou règlements,		
Répondre par "oui" ou par "non". renseignements détaillés sur la "Précisions" (titre dans la lang norme, date de publication).	disposition ou	la norme dans la colonne
	Oui ou Non	Précisions
Gaz naturel		
GPL		
2. Quels polluants sont soumis	à une limitat	ion ?
Veuillez donner des renseignemer admissibles dans la colonne "Pré		ur les concentrations
	Oui ou Non	Précisions
	$\mathrm{H_2S}$	
	S _{H2S}	
	R-SH	
Gaz naturel	S_{R-SH}	
	S _t	
	Нд	
	Autres	
	H ₂ S	
	S _{H2S}	
	R-SH	
GPL	S_{R-SH}	
	S _t	
	Нд	
	Autres	

 H_2S - sulfure d'hydrogène R-SH - mercaptans S_t - soufre total S_{H2S} - soufre de sulfure S_{R-SH} - soufre de mercaptan Hg - mercure

d'hydrogène

B. Aspects environnementaux de l'utilisation des combustibles gazeux Prescriptions en matière d'odorisation

PAYS :			
1. Existe-t-il des dispositions régissant l'odorisation des combustibles gazeux (lois ou règlements, normes, codes de bonne pratique) ?			
renseignements détaillés s	sur la dispos la langue d'o	us répondez "oui", veuillez donner des ition ou la norme dans la colonne rigine et en anglais, numéro de la	
	Oui ou Non	Précisions	
Gaz naturel			
GPL			
2. Existe-t-il des dispositions régissant les niveaux d'odorisation ? Répondre par "oui" ou par "non". Si vous répondez "oui", veuillez donner des renseignements détaillés sur les niveaux requis d'odorisation dans la colonne "Précisions".			
	Oui ou Non	Précisions	
Gaz naturel			
GPL			
3. Existe-t-il des dispositions régissant le contrôle des niveaux d'odorisation ? Répondre par "oui" ou par "non". Si vous répondez "oui", veuillez donner des renseignements détaillés sur les normes ou la méthode de contrôle dans la colonne "Précisions".			
	Oui ou Non	Précisions	
Gaz naturel			
GPL			

C. Aspects environnementaux de l'utilisation des combustibles gazeux Émissions autorisées de $NO_{\rm x}$ et de CO provenant de la combustion du gaz naturel et du GPL

PAYS :				
1. DISPOSITIONS N	1. DISPOSITIONS NATIONALES			
d'émissions au de production naturel, GPL) Répondre par "oui" dans la colonne "Pi	torisé d'élec ? ou par récision détail	is de NO _x et de etricité utili c "non". Si vo ons" le type d llés (titre da	onales régissant les niveaux e CO en ce qui concerne les équipements sant des combustibles gazeux (gaz ous répondez "oui", veuillez indiquer de disposition (loi, décret) et donner ans la langue d'origine et en anglais, é).	
		Oui ou Non	Précisions	
Turbines à gaz	NO_x			
	CO			
Moteurs à gaz	NO_x			
	CO			
Chaudières	NO_x			
industrielles	CO			
Brûleurs	NO_x			
industriels	CO			
1.2 Quels critères sont utilisés pour déterminer les valeurs limites d'émission ? Veuillez indiquer dans la colonne "Précisions" les valeurs limites et les conditions dans lesquelles elles s'appliquent (par exemple, le rendement thermique de l'équipement de production d'électricité, l'année de construction de l'équipement, etc.).				
a) Émissions auto	risées	de ${ m NO}_{ m x}$ et de	CO par unité d'énergie fournie	
		Oui ou Non	Précisions	
Turbines à gaz	NO_x			
	CO			
Moteurs à gaz	NO_{x}			
	CO			
Chaudières industrielles	NO_x			
	CO			
Brûleurs	NO_{x}			
industriels	CO			

b) Concentration	admiss	sible dans les	gaz de combustion
		Oui ou Non	Précisions
Turbines à gaz	NO_x		
	CO		
Moteurs à gaz	NO_x		
	CO		
Chaudières	NO_x		
industrielles	CO		
Brûleurs	NO_{x}		
industriels	CO		
			uction d'électricité en fonction des orisées de polluants dans une zone
		Oui ou Non	Précisions
Turbines à gaz	$\rm NO_x$		
	CO		
Moteurs à gaz	NO_x		
	CO		
Chaudières	NO_x		
industrielles	CO		
Brûleurs	$\rm NO_{x}$		
industriels	CO		
et de CO prov Répondre par "oui' dans la colonne "l	renant d " ou pa: Précisio	l'équipements r "non". Si vo ons" les mesur	latives au contrôle des émissions de NO _x de production d'électricité ? ous répondez "oui", veuillez indiquer res exigées, leur précision et leur se (le cas échéant).
		Oui ou Non	Précisions
Turbines à gaz	$\rm NO_x$		
	CO		
Moteurs à gaz	NO_x		
	CO		
Chaudières	NO_{x}		
industrielles	CO		
Brûleurs industriels	NO_{x}		
	CO		
	CO		

2. NORMES

2.1 Les normes relatives aux spécifications et aux méthodes d'essai des appareils à gaz comprennent-elles des limitations des concentrations de NO_x et de CO dans les gaz de combustion ?

Répondre par "oui" ou par "non". Si vous répondez "oui", veuillez indiquer dans la colonne "Précisions" le numéro de la norme, son titre dans la langue d'origine et en anglais.

		Oui ou Non	Précisions
Chaudières de chauffage central	NO_x		
	CO		
Matériel de restauration	NO_{x}		
	CO		
Radiateurs indépendants (chauffage d'ambiance)	NO_x		
	CO		
Cuisinières à gaz	NO_{x}		
	CO		
Chauffe-eau instantanés	NO_{x}		
	CO		
Chauffe-eau à accumulation	NO_{x}		
	CO		

2.2 Quelles sont les valeurs admissibles des concentrations de NO_x et de CO dans les gaz de combustion provenant d'appareils à gaz ?

Indiquer, le cas échéant, dans la colonne "Précisions", les valeurs limites et les conditions dans lesquelles elles s'appliquent (par exemple, la teneur en oxygène des gaz de combustion ou la valeur de 8).

		Oui ou Non	Précisions
Chaudières de chauffage central	NO_{x}		
	CO		
Matériel de	NO_x		
restauration	CO		
Radiateurs indépendants (chauffage d'ambiance)	NO_x		
	CO		
Cuisinières à gaz	NO_{x}		
	CO		
Chauffe-eau instantanés	NO_{x}		
	CO		
Chauffe-eau à accumulation	NO_{x}		
	CO		

3.	REMARQUES
3.1	Quels ont été les principaux changements apportés aux dispositions et aux normes relatifs aux émissions de NO_x et de CO dues à l'utilisation de combustibles gazeux ces 10 dernières années ?
3.2	Est-il prévu de modifier sensiblement, dans un avenir proche, les règlements et les normes concernant les émissions de NO_x et de CO ?
3.3	Autres remarques (par exemple sur la sévérité des dispositions et des normes, la nécessité de les modifier, etc.)
